

Relève le Défi « Arrêt sur écran » !

Tente ta chance !

Participe au tirage au sort du Département jusqu'au 29 mai 2026, pour gagner l'une des 230 récompenses.

Modalités du tirage au sort:

Le tirage au sort sera effectué le 1^{er} juin 2026. Les parents ou représentants légaux des 230 gagnants seront contactés directement par le Département pour recevoir leurs lots.

Une autorisation parentale est obligatoire pour valider la participation.

Informations de l'élève

Nom de l'élève :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Nom et ville du collège :

Coordonnées du représentant légal

Adresse mail :

Téléphone :

Autorisation parentale

Je soussigné(e)

autorise

à participer au tirage au sort du Défi Arrêt sur écran

Signature :

Comment participer ?

1. Remplir l'autorisation parentale et la signer (première page)
2. Scanner ou photographier le document
3. Compléter le formulaire en ligne : <https://formulaires.e-services.finistere.fr/colleges/defi-arret-sur-ecran/>
4. Joindre l'autorisation signée
5. Valider avant le 29 mai 2026 à 20h00

Attention

Toute candidature incomplète ou sans autorisation parentale sera automatiquement exclue.

Les gagnants seront contactés par email après le tirage au sort du 1^{er} juin 2026.